



AGENCE TOUS RISQUES

LA MAITRISE DU RISQUE INCENDIE

NOS AGENCES

38 BOURGOIN JAILLEU

A.T.R Siège
15 Rue Marchande
38 790 DIEMOZ

13 MARSEILLE

A.T.R PACA
83 Boulevard de l'Europe
13 127 VITROLLES

OUVERTURE 2015

69 LYON

A.T.R CENTRE

75 PARIS

A.T.R ILE DE FRANCE

04.37.70.17.63

contact@agence-tous-risques.com

www.agence-tous-risques.com



AGENCE TOUS RISQUES

LA MAITRISE DU RISQUE INCENDIE



EPI : Extincteurs, R.I.A



Système Alerte Incendie



B.A.E.S



Système de désenfumage

**AUDIT
GRATUIT**

Votre sécurité, Notre priorité!

Qui sommes-nous ?

A.T.R a vu le jour grâce à deux passionnés de **Sécurité Incendie**. Après trente années d'expériences et un savoir-faire à la pointe, *Éric, expert APG et nucléaire*, et *Bertrand, certifié CNPP incendie et QHSSE*, ont décidé de se lancer dans l'aventure de l'entreprise.

Notre concept ?

- Nous vous apportons une **écoute** et un **conseil personnalisée** grâce à un audit de vos locaux **gratuit et sans obligation** !

Dans un unique but : assurer votre sécurité.

- Une maintenance en toute **transparence** et **prévisible** d'une année sur l'autre.

Pas de surprise avec l'Agence Tous Risques !

- Que vous possédiez une flotte de 2 ou 200 extincteurs ne fait **aucune différence** pour nous !

Nous vous considéreront avec autant d'égard et de sérieux!

Nous nous engageons !

- Toutes nos équipements sont certifiés **NF et CE**.
- Le démantèlement des extincteurs est assuré par une **entreprise compétente** et dans le **respect de l'environnement**.

Que proposons nous ?

• Equipement de première intervention

Les **extincteurs**, destinés à être utilisés par quiconque aperçoit un début d'incendie. La rapidité de l'intervention est primordiale dans la mesure où l'extincteur n'est efficace que sur un foyer naissant.



Les **R.I.A** permettent une intervention d'urgence dans la lutte contre l'incendie en attendant que des moyens plus puissants puissent être mis en œuvre.



• Eclairage de sécurité

Les **B.A.E.S** permettent d'assurer l'évacuation des personnes en cas d'interruption accidentelle de l'éclairage normal et une évacuation sûre et facilitée des personnes vers l'extérieur.



• Système de Sécurité Incendie

L'**alarme incendie** est audible de tout point du bâtiment pendant le temps nécessaire à l'évacuation et à une autonomie minimale de 5 minutes.

• Le désenfumage

Le **désenfumage** a pour but d'extraire des locaux incendiés une partie des fumées et gaz de combustion.

• Signalisation

L'installation d'extinction fait l'objet d'une **signalisation** durable aux endroits appropriés et une **consigne de sécurité incendie** est établie et affichée de manière très apparente.



Ainsi que la maintenance de tous votre équipement.